



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Gore Mutual Insurance Company demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2020

Toronto, le 14 septembre 2020 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que Gore Mutual Insurance Company (Gore Mutual) a décidé de renouveler son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de Gore Mutual aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité diffusée à l'échelle nationale pour sensibiliser la population à la valeur importante que les courtiers d'assurances apportent à leurs clients – choix, conseils et défense des intérêts.

Cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC en ce qui concerne les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral, plaidoyer qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Nous sommes heureux de soutenir cette année encore l'ACAC et le travail important que l'association effectue par l'intermédiaire du Programme de promotion du courtier », indique Andy Taylor, chef de la direction de Gore Mutual. Nous procédons à d'énormes changements qui sont en voie de redéfinir Gore Mutual et la place que la compagnie occupe sur le marché. Grâce au soutien des courtiers, notre franchise est plus solide que jamais, et notre croissance et notre prospérité futures dépendent des excellentes relations que nous continuons de bâtir avec eux. Nous saluons l'expertise et la valeur que les courtiers fournissent aux Canadiens et continuons de miser sur la prestation de conseils aux clients par leur entremise. »

Peter Braid, chef de la direction de l'ACAC, ajoute : « Le partenariat à long terme entre Gore Mutual et l'ACAC témoigne d'un attachement réel pour le réseau de courtage et d'un engagement indéfectible à bien servir les clients. Nous nous réjouissons du renouvellement de ce partenariat qui est un véritable vote de confiance à l'égard du réseau de courtage. »

À propos de Portage Mutual

Fondée en 1839, Gore Mutual est la plus ancienne compagnie d'assurance de dommages du Canada. Elle compte plus de 475 millions de dollars en primes souscrites et plus de 1,1 milliard de dollars d'actifs. Cette compagnie entièrement canadienne qui emploie plus de 400 personnes et dont les bureaux sont situés à Cambridge, en Ontario, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, est reconnue pour l'importance de ses investissements dans les ressources humaines, les technologies et l'innovation. Gore Mutual a été désignée comme la meilleure compagnie d'assurance par l'Insurance Brokers Association of Ontario (IBAO) en 2019 et obtenue en 2020 la certification « Meilleur lieu de travail ». La Fondation Gore

Mutual, qui renforce les collectivités du Canada en soutenant les projets locaux, a donné plus de 12 millions de dollars à plus de 650 œuvres de bienfaisance au cours des 20 dernières années.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et communications

Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 160, ou dbegin@ibac.ca

<https://www.ibac.ca/?lang=fr>